

# DESCRIPTION DE POSTE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ATIO

Le 9 mars 2015

## Responsabilités du directeur, Langues étrangères

Article du  
*Règlement  
intérieur*

### Représentation des traducteurs en langues étrangères membres de l'ATIO

Recevoir et écouter les préoccupations, plaintes et questions des traducteurs en langues étrangères et y répondre.

Fournir des réponses et des renseignements fondés sur des consultations, de la recherche ou son expérience personnelle.

Soulever toute question qui préoccupe les traducteurs en langues étrangères aux réunions du conseil d'administration.

Demeurer au fait des préoccupations des traducteurs en langues étrangères et prendre les mesures nécessaires quand c'est possible, conformément à la mission et à la vision de l'ATIO.

### Développement de la catégorie professionnelle

Entreprendre des projets spéciaux, comme des sondages auprès des traducteurs en langues étrangères sur les conditions de travail et les tendances au sein de l'industrie.

Créer et présider un comité des traducteurs en langues étrangères responsable de projets particuliers.

Inciter les traducteurs en langues étrangères à obtenir leur agrément.

### Reddition de comptes

Faire rapport au conseil d'administration des travaux et progrès du comité des traducteurs en langues étrangères.

Rédiger des articles ou rapports dans le bulletin *InformATIO* sur les questions touchant les traducteurs en langues étrangères.

### Représentation de l'ATIO

Représenter l'ATIO, selon les exigences du conseil d'administration ou au nom de la présidence, entre autres dans les contextes suivants :

- Congrès
- Groupes d'intervenants
- Médias sociaux

Sensibiliser les intervenants communautaires à l'importance d'employer des traducteurs en langues étrangères agréés.

Rédiger des communiqués, diffusés sur approbation du conseil d'administration, sur les questions d'intérêt pour les traducteurs en langues étrangères.

En collaboration avec le directeur, Traducteurs indépendants :

répondre aux demandes de renseignements et autres communications provenant du gouvernement, des associations professionnelles et d'autres intervenants qui pourraient avoir une incidence sur la profession;

demander de plus amples renseignements, des clarifications ou

**DESCRIPTION DE POSTE AU SEIN DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ATIO**

Le 9 mars 2015

des consultations, par exemple, quand c'est nécessaire.

Les mesures prises et les interventions faites au nom de l'ATIO doivent être préapprouvées ou se fonder sur les exigences de la direction ou du conseil d'administration.